

Comité de Direction (Codir) :

Michèle Guiraud Présidente
 Bastien Ponnelle Trésorier
 Florent Grandouiller Secrétaire
 Gérard Cariteau
 Michèle Descreux
 Jacques Drouhin
 Françoise Lyon

L'association vit grâce à vous

Cotisation (20 € par an) pour :

- . Participer à la vie de l'association,
- . Recevoir cette lettre de l'AFRA par internet ou en format papier sur simple demande
- . Participer aux ateliers de l'AFRA (informatique ou peinture)

Effectuer un don :

- . Pour soutenir durablement votre Association, ses projets, sa communication

Chères amies, chers amis, adhérentes et adhérents,

L'informatique a envahi nos vies : dans nos foyers, au travail, dans les écoles, dans la rue, avec ordinateurs, tablettes, smartphones. Très tôt, chacun est connecté de façon quasi-continue à un ou des écrans. Pour le meilleur ou pour le pire. Mon intention ici n'est pas d'en juger. On peut simplement constater que les applications de l'informatique nous sont vendues comme la promesse d'un monde meilleur, plus efficace et accessible à tous. Accessible à tous ? Vraiment ? Tout le monde est encore loin d'y trouver sa place.

Concrètement l'atelier informatique de l'AFRA peut vous aider, à apprivoiser vos différents appareils si nécessaire. Il suffit de pousser la porte de la salle 15 du CAPJ le samedi de 10h à 12h.

Au dos de cette feuille, après invitation à la promenade sur les berges du Suzon, antidote à nos excès sur les écrans vous noterez que le dépôt légal de notre publication est effectif : notre publication est déposée à la Bibliothèque nationale de France. Ainsi elle entre, malgré sa modestie, dans la mémoire du patrimoine culturel et à ce titre nous pourrions la présenter dans les bibliothèques municipales, à commencer par celle de Fontaine-lès-Dijon.

Michèle Guiraud, Présidente de l'AFRA

Huit millions de personnes concernées par l'illectronisme en France

Michèle Guiraud

15% de la population de 15 ans et plus (soit 8 millions de personnes) est victime d'illectronisme dans notre pays, selon les données 2021 de l'Insee. Qu'appelle-t-on « illectronisme » ? Selon l'institut, c'est « la situation d'une personne ne possédant pas les compétences numériques de base ou ne se servant pas d'Internet ». En gros, c'est l'équivalent de l'illettrisme dans le domaine du numérique.

Le premier facteur d'illectronisme est l'âge : 95 % des 15-19 ans se connectent quotidiennement à Internet (données Insee 2022) contre 23 % des personnes âgées de 75 ans et plus.

L'écart entre femmes et hommes s'est comblé.

Mais cette fracture est aussi sociale : 9 % des ouvriers contre 1,2 % des cadres sont touchés.

L'usage du numérique est d'abord porté par les loisirs (lecture de vidéos, échange de messages, photos, jeux en ligne, réseaux sociaux, etc...). Cette technologie permet aussi de faire des recherches sur Internet, des achats en ligne, de consulter son compte en banque...

Mais la situation est particulièrement sensible quand l'accès au numérique devient quasiment obligatoire pour bénéficier d'un service. C'est le cas notamment pour les services administratifs : les démarches se font désormais presque toujours en ligne et plus à un guichet. Le numérique constitue certes un progrès (c'est pratique et rapide), mais il laisse de côté une partie de la population. On peut dire que l'illectronisme est bien une composante de la pauvreté non monétaire.

Jusqu'où s'étendront les pratiques numériques ? De nouveaux usages arrivent déjà : c'est le cas avec l'intelligence artificielle. On peut imaginer qu'au fil des générations le phénomène de l'illectronisme se réduira avec le vieillissement des populations ayant été connectées plus jeunes. Mais en attendant ? Peut-on laisser autant de personnes au bord de la route ? Il est urgent de poursuivre les efforts pour réduire la fracture numérique. Cela passe par des actions concrètes pour faciliter l'accès aux équipements, développer les infrastructures et favoriser l'appropriation des usages numériques. Il faut créer une société numérique plus inclusive et plus solidaire dans laquelle chaque citoyen peut bénéficier des avantages de cette technologie et participer pleinement à la vie sociale, culturelle et économique. Pour atteindre cet objectif, acteurs privés et publics doivent collaborer, en mettant par exemple en place des programmes de formation aux compétences numériques.

(Propos inspirés d'un article du Centre d'Observation de la Société de septembre 2023)

L'illectronisme selon l'âge (%)			
Âge	Non-usage d'Internet dans les 3 derniers mois	Absence de capacités numériques	Total illectronisme
15-24 ans	2,3	0,1	2,4
25-39 ans	3,6	0,7	4,3
40-59 ans	4,7	1,2	5,9
60-74 ans	21,3	2,8	24,2
75 ans ou plus	59,2	2,7	61,9
Ensemble	13,9	1,5	15,4

Source : Insee, 15 ans et plus. Données 2021

L'association Désobsolescence, nouvelle venue sur la métropole dijonnaise, nous a récemment proposé un partenariat. Nous organiserons ensemble, régulièrement, un **atelier d'aide à l'auto-réparation** de vos différents appareils informatiques et électroniques ainsi qu'une **collecte** de vos matériels défectueux ou dont vous ne vous servez plus

En quoi cela consiste-t-il ?

Aide à l'auto-réparation : Vous pouvez apporter vos différents appareils sur lesquels vous avez un souci (logiciel ou matériel), de type ordinateur portable ou fixe, tablette, téléphone, périphérique ; et nous vous aiderons à les remettre en état, soit en vous conseillant, soit en vous accompagnant directement dans leur réparation.

Attention, nous sommes une association et ne nous substituons pas aux réparateurs informatiques professionnels : il s'agit donc de vous aider à trouver une solution en vous faisant bénéficier de nos compétences et de nos outils.

Collecte : Nous collectons le matériel informatique, obsolète ou non, afin de reconditionner les appareils et de les redistribuer en priorité aux personnes dans le besoin ainsi que pour récupérer des pièces détachées.

Nous garantissons l'effacement total de vos données personnelles et pouvons, au besoin, extraire les disques durs et les données afin que vous puissiez les conserver et/ou les transférer sur d'autres supports.

Pour les matériels qui ne sont pas réparables ou réutilisables, nous garantissons leur démantèlement et leur orientation vers des structures de recyclage adaptées.

Le premier atelier de ce type aura lieu le vendredi 26 avril, de 18h à 20h, en salle 21 du CAPJ (au niveau de l'entrée par la rue des Carrois, en haut du CAPJ). N'hésitez pas à venir à notre rencontre lors de cet événement.

Nous essaierons de renouveler l'opération un certain nombre de fois par an.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet www.desobs.fr,



Le Suzon hier et aujourd'hui

Bastien Ponnelle

Le Suzon prend sa source entre Panges et Trouhault avant de s'écouler sur une vingtaine de kilomètres dans le bien nommé Val Suzon jusqu'à Messigny-et-Vantoux. Cette petite vallée constitue la plus vaste réserve régionale de Bourgogne-Franche-Comté dont la richesse vient de sa biodiversité, ses falaises, pelouses calcaires, marais tufeux et hêtraies ombragées.

Ensuite le Suzon continue son chemin en direction de Dijon. En parallèle de son chemin un aqueduc alimenté par les sources du Rosoir, du Chat et de Sainte Foy se faufile jusqu'au réservoir du parc Darcy. Il a permis à la ville de Dijon d'avoir l'eau courante dès 1840.

Le cours du Suzon à travers la cité dijonnaise a beaucoup changé au cours du temps.

Photo : ONF

Avant l'intervention de l'homme, il traversait l'actuel centre-ville avant de se jeter dans l'Ouche au niveau de l'ancien hôpital. Il est ensuite dévié de nombreuses fois afin d'alimenter le castrum gallo-romain puis la cité médiévale et ses fossés d'enceinte avant de se jeter près de Longvic. Puis au XIIème siècle, afin de réguler le débit, la dérivation dite « Les vieux Terreaux » est créée en contournant la ville par l'est.

Aujourd'hui, la rivière traverse Dijon par trois canaux souterrains différents. Il reste cependant une part préservée et non couverte sur la commune le long de la route d'Ahuy et certains imaginent la « réouverture » du Suzon sur la rue Général Fauconnet à la place des parkings.

Le Suzon est considéré comme torrentiel, car son débit est très irrégulier en fonction des saisons et des conditions climatiques provoquant plusieurs inondations. Ces phénomènes risquent de s'aggraver avec le dérèglement climatique qui conduit à des épisodes de pluie et de sécheresse de plus en plus marqués.

La légende dit que « Dijon périra par le Suzon », espérons que ce ne sera pas le cas.

AFRA, votre Association (statut « loi de 1901 ») siège social : Centre d'Animation Pierre Jacques

site : <http://www.fontaine-reflexionaction.fr/> Courriel : contact@fontaine-reflexionaction.fr

Courrier : AFRA C.A.P.J. Boite n° 13 - 21121 Fontaine-lès-Dijon



<https://www.facebook.com/Fontaine-R%C3%A9flexion-Action->

Dépôt légal : 18/04/2024

ISSN : 3037-5681